

|  |   |
|--|---|
| <b>LES ESPECES DE<br/>LA FAUNE</b><br><br><b>Carte 8</b> | <b>LE TOXOSTOME (<i>CHONDROSTOMA TOXOSTOMA</i>)</b><br><br><b>Potentiel</b> |
|--|---|

|               |
|---------------|
| <b>Espèce</b> |
|---------------|

### Classification

Poisson

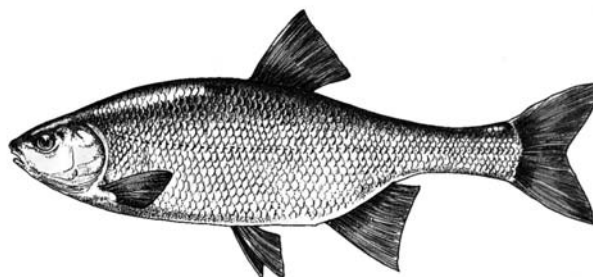
Code Natura 2000 : 1126

### Description et écologie

Le Toxostome est un poisson long de 15 à 25 cm et essentiellement herbivore.

Il fréquente les cours d'eau rapides, dont l'eau claire et courante à fond de galets ou de graviers est bien oxygénée.

En période de frai (mars à juin), il remonte le cours des fleuves et des rivières.



Source : *Inventaire de la faune de France*, Nathan, MNHN, Paris, France, 1992

### Evolution historique et répartition - Etat de conservation

L'aire de répartition du Toxostome est limitée à la péninsule Ibérique et au Sud de la France. Il est présent dans les bassins du Rhône, de la Garonne et de l'Adour et est actuellement en déclin dans la Saône et ses affluents. Au siècle dernier, l'espèce a colonisé le bassin de la Loire (elle serait venue du bassin du Rhône à la faveur des canaux de liaison), l'Allier, le canal de Berry et le proche secteur du Cher.

Il est présent dans le Val d'Allier. Souvent confondu avec une autre espèce, le Hotu, ce poisson, mal connu, remonte les rivières en période de frai. Il semble peu représenté en Auvergne. Il est par contre fréquemment observé sur l'Allier, notamment de l'aval de Brioude (43) jusqu'au bec d'Allier (CSP, 2000), ainsi que sur la basse Sioule où la présence de l'espèce est confirmée.

**Etat de conservation à préciser.**

### Enjeu patrimonial

En France, l'espèce est inscrite sur la liste rouge des Poissons menacés de France en catégorie "vulnérable". Assez peu représentée en Auvergne (sa présence est signalée dans la moitié amont de la Loire), son statut régional est "indéterminé".

Cette espèce reste mal connue en raison de la confusion avec le Hotu. **La responsabilité de l'Allier pour cette espèce qui ne serait pas indigène de ce bassin reste à déterminer.**

## Habitat du Toxostome

### Description de l'habitat

L'habitat du Toxostome est le milieu aquatique : lit de plein bord de l'Allier et affluents.

### Exigences écologiques

L'écologie de ce poisson est encore mal connue. Les poissons prêts à frayer recherchent, dans les petits affluents, les zones d'eau claire, à fort courant, bien oxygénées et à substrat grossier (zone à Ombre ou à Barbeau). La remontée vers les frayères nécessite ainsi une libre circulation entre l'Allier et les petits affluents.

Le Toxostome, essentiellement herbivore, requiert la présence d'algues microscopiques ou filamenteuses, et de quelques petits invertébrés aquatiques.

### Dynamique naturelle de l'habitat

La dynamique fluviale et la divagation de l'Allier permettent la création de biotopes favorables à la présence et à la reproduction du Toxostome.

### Sensibilités et facteurs d'évolution

|                          | <i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>   | <i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>   |
|--------------------------|--|--|
| <i>Facteurs naturels</i> | Dynamique fluviale, qui crée des zones favorables au frai de l'espèce.<br>Réduction des zones courantes à fonds de galets propices aux frayères de l'espèce. | Compétition possible entre Toxostome et Hotu, ce dernier étant envahissant. (ce ne serait toutefois pas un facteur limitant étant donné qu'ils ont des régimes alimentaires différents).   |
| <i>Facteurs humains</i>  |  | Barrages constituant des obstacles à la migration vers les petits affluents<br>Déstabilisation des substrats lors des lâchers de barrages<br>Colmatage des frayères lors de travaux en rivières en période de reproduction (mars à juin).<br>Absence de réglementation de la pêche au Toxostome.<br>Pollution des eaux |

### Préconisations de gestion

#### Concernant l'habitat :

- Maintien de zones courantes avec galets (propices aux frayères) et localisation des frayères potentielles.
- Assurer la libre circulation dans les deux sens en période de reproduction.
- Eviter les travaux sur les cours d'eau en période de frai du toxostome (mars à juin) sur les zones de frayères.

#### Concernant l'espèce :

- Réglementer la pêche du Toxostome, utilisé comme vif pour le Brochet.
- Mieux connaître l'écologie de l'espèce.
- Informer les pêcheurs sur cette espèce souvent confondue avec le Hotu.